



collège
Romain Rolland

académie
Rennes

Éducation
nationale
académie
Rennes

PONTIVY, le 30 octobre 2020

La principale

Aux parents d'élèves

Objet : rentrée du 2 novembre 2020

Vos enfants seront accueillis au collège lundi 2 novembre dès 8h00 sur l'ensemble du temps scolaire et dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Notre établissement répondait déjà au mieux aux exigences sanitaires en vigueur en ayant dès septembre adopté une organisation limitant le brassage des élèves. L'internat sera ouvert et la demi-pension sera assurée avec les 4 services décalés et le respect des distanciations comme depuis la rentrée.

Téléphone
02 97 25 28 00

Télécopie
02 97 25 64 61

50, Bd Romain ROLLAND
BP 20018
56306 PONTIVY Cedex

Site internet
www.college-romainrolland-pontivy.fr

ce.0561332u@ac-rennes.fr

Je vous rappelle que les gestes barrière doivent être respectés par tous et que le masque est obligatoire y compris dans un rayon de 100 mètres autour du collège. Le masque doit être porté correctement par chaque élève pour sa protection et celle des autres. Nous n'aurons donc aucune tolérance pour les enfants qui ne s'y conformeraient pas. Le lavage régulier des mains reste essentiel.

L'infirmière du collège a rappelé les gestes barrières à tous avant leur départ en vacances.

Vous jouez un rôle essentiel dans le processus de protection de tous les usagers du collège. Je vous invite donc à surveiller les éventuels symptômes chez vos enfants avant qu'ils ne partent pour l'école et de ne pas les mettre au collège en cas de fièvre. J'insiste sur la nécessité de nous déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'élève qui est concerné. Les procédures prévues seront alors mises en œuvre et la continuité pédagogique assurée via notre ENT tel qu'il vous a été présenté en début d'année.

La crise de la Covid n'est malheureusement pas la seule épreuve qui frappe l'École. Nous avons en effet été profondément meurtris par l'assassinat de notre collègue Samuel Paty le vendredi 16 octobre au soir. C'est pourquoi, le lundi 2 novembre, un hommage lui sera rendu en classe en observant une minute de silence vers 11h en présence de Monsieur le Sous-préfet.

Je remercie chacun et chacune d'entre vous pour sa coopération dans la protection de nos élèves.

Corinne ANDESHA

